

# GESTION DE PROXIMITÉ DES BIODÉCHETS

## LA SITUATION EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

PRODUCTEURS



SECTEUR AGRI-AGRO



ESPACES VERTS



COMMERCE / DISTRIBUTION



RESTAURATION



MÉNAGES

BIODÉCHETS



DÉCHETS ALIMENTAIRES



DÉCHETS VERTS

# SOMMAIRE

## **03 INTRODUCTION**

- 03 L'étude en bref
- 03 Les partenaires

## **04 INITIATIVES RECENSÉES**

### **04 PRÉVENTION DES DÉCHETS VERTS**

- 04 Réduction de la production de déchets verts
- 05 Broyage de proximité des déchets verts

### **06 PRÉVENTION DES DÉCHETS ALIMENTAIRES, LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE**

- 06 Réemploi local de produits alimentaires
- 07 Réduction du gaspillage alimentaire

### **08 COMPOSTAGE SUR LE LIEU DE PRODUCTION**

- 08 Compostage autonome en établissement
- 09 Compostage partagé

### **10 DISPOSITIF TERRITORIAL MUTUALISÉ DE VALORISATION DES BIODÉCHETS**

- 10 Collecte et valorisation de biodéchets sur plateforme locale
- 11 Collecte et compostage à la ferme
- 12 Méthanisation à la ferme

## **13 CONCLUSIONS**

## **14 LES DOCUMENTS ASSOCIÉS**

2 TYPES  
DE BIODÉCHETS



DÉCHETS VERTS



DÉCHETS ALIMENTAIRES

PRODUCTEURS DE BIODÉCHETS  
CONCERNÉS PAR LA GESTION  
DE PROXIMITÉ DES BIODÉCHETS



SECTEUR AGRI-AGRO



ESPACES VERTS



COMMERCE / DISTRIBUTION



RESTAURATION



MÉNAGES

# INTRODUCTION

**La gestion de proximité des biodéchets désigne un ensemble de solutions qui permettent de répondre aux enjeux réglementaires nationaux concernant la réduction de la production de biodéchets et le renforcement de leur valorisation.**

De multiples opérations existent en Provence-Alpes-Côte d'Azur mais dans des proportions moindres que dans d'autres territoires. Par ailleurs, le manque de retour d'expérience et d'informations pour le montage de projet semblent être un frein à la généralisation de ces opérations sur le territoire régional.

Dans l'objectif de favoriser le développement d'initiatives de gestion de proximité des biodéchets en Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'étude-action conduite par les associations GERES et GESPER comprend la réalisation d'un état des lieux régional des opérations existantes, la diffusion d'outils d'aide à l'accompagnement de projets, et des réunions d'information et d'échanges.

## L'étude en bref

Plus de 400 structures contactées : institutions publiques, conseil régional, conseils départementaux, collectivités en charge de la gestion de déchets, communes, chambres consulaires et fédérations professionnelles (restauration, distribution, commerce, industrie, paysage, agriculture), entreprises privées et associations.

### 9 champs d'actions ciblés :

- ✱ Réduction de la production de déchets verts
- ✱ Broyage de proximité des déchets verts
- ✱ Réemploi local de produits alimentaires
- ✱ Réduction du gaspillage alimentaire
- ✱ Compostage autonome en établissement
- ✱ Compostage partagé
- ✱ Collecte de biodéchets et valorisation de proximité sur une plateforme locale
- ✱ Compostage à la ferme
- ✱ Méthanisation à la ferme

## Plus de 400 initiatives recensées

Le recensement s'est déroulé entre février et décembre 2015, via un formulaire d'enquête en ligne et des entretiens téléphoniques. Les résultats présentés ici ne peuvent être exhaustifs car ils dépendent des réponses volontairement fournies par les interlocuteurs. De plus, il est possible que, depuis le début de l'enquête, certaines opérations aient démarré et que d'autres soient interrompues. Enfin, il est fréquent que ces initiatives ne soient pas identifiées comme de la gestion de proximité de biodéchets, notamment pour la restauration collective privée et le milieu agricole.

## Les partenaires

**Les associations GESPER et GERES interviennent depuis plusieurs années sur la gestion de proximité des biodéchets en région et animent des réseaux d'acteurs impliqués sur ces sujets, respectivement dans les Alpes de Haute-Provence et les Bouches-du-Rhône.**

L'étude-action est soutenue par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et par le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle bénéficie également de l'appui technique d'un comité constitué d'une dizaine de structures :

- ✱ Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAFF)
- ✱ 6 Conseils départementaux
- ✱ Observatoire régional des déchets
- ✱ Chambre régionale d'agriculture
- ✱ Union des Entreprises du Paysage (UNEP Méditerranée)
- ✱ Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH)
- ✱ Chambre régionale d'Economie Sociale et Solidaire
- ✱ Chambre régionale de Commerce et d'Industrie
- ✱ Structures locales d'Economie sociale et Solidaire (PILES 83, PROMESS 84...)

# PRÉVENTION DES DÉCHETS VERTS

## RÉDUCTION DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS VERTS

Initiatives portées par des services techniques communaux  
ou des professionnels privés de la gestion des espaces verts.



DÉCHETS VERTS



ESPACES VERTS

### CONTRAINTES IDENTIFIÉES

Cette pratique nécessite un changement profond des techniques et habitudes de travail et peut demander de nouveaux matériels. Les équipes doivent être formées et l'organisation de travail modifiée, ce qui implique une démarche progressive sur plusieurs années. Plusieurs responsables techniques enquêtés se sentent isolés et livrés à eux-mêmes sur ces sujets.

Les méthodes d'entretien «réduit» restent soumises aux exigences de sécurité (protection contre l'incendie, visibilité routière...).

**155 collectivités sont engagées** dans une démarche de gestion durable des espaces verts en région. Ces initiatives, orientées sur la réduction des phytosanitaires, permettent également de réduire le volume des déchets verts, et les coûts liés à leur transport et à leur valorisation.

| Porteur de projet               | Dép. 04 | Dép. 05 | Dép. 06 | Dép. 13 | Dép. 83 | Dép. 84 |
|---------------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Conseil départemental           | 1       |         |         | 1       |         | 1       |
| Parc naturel régional           | 1       | 1       |         | 1       |         | 1       |
| EPCI à compétence Espaces verts |         |         | 1       | 3       | 1       | 2       |
| Communes                        | 15      | 5       | 19      | 30      | 36      | 36      |



Paillage avec du broyat de déchets verts

Les pratiques les plus fréquemment rencontrées sont la réduction des tontes et tailles, la diminution du ramassage des feuilles mortes, la réduction des surfaces engazonnées, et l'utilisation des résidus d'entretien, broyés au besoin, en paillage ou en compostage de proximité.

Les gisements évités sont difficilement quantifiables. Une réduction de l'ordre d'une à plusieurs centaines de tonnes de déchets verts par an peut être avancée.

### OPPORTUNITÉS DE DÉVELOPPEMENT D'INITIATIVES EN RÉGION

La réduction à la source de déchets verts est une solution dans un contexte régional de :

- renforcement de l'interdiction du brûlage des déchets verts
- engorgement des déchèteries et des plateformes de compostage
- augmentation des coûts liés à la gestion des déchets verts
- manque de filières dans certains territoires

Par ailleurs, l'Agence Régionale Pour l'Environnement et l'Ecodéveloppement (ARPE PACA) anime le réseau de collectivités engagées dans une démarche de gestion durable des espaces verts : rencontres, ressources...

[www.territoires-durables-paca.org](http://www.territoires-durables-paca.org)

Des aides sont proposées par l'ADEME et la Région pour contribuer au financement d'opérations innovantes sur le territoire régional (appel à projets 2016 concernant la prévention des déchets verts, en association avec la DRAAF). [www.paca.ademe.fr](http://www.paca.ademe.fr)

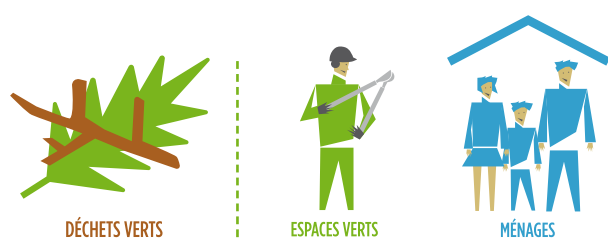
**RETOUR  
D'EXPÉRIENCE**  
> voir fiche  
**Gestion différenciée  
des espaces verts et  
prévention des déchets  
verts à Château  
Arnoux-Saint Auban (04)**



Broyage de branches

## BROYAGE DE PROXIMITÉ DES DÉCHETS VERTS

— ➔ Mise en place d'un service de broyage des déchets verts par des services techniques ou des professionnels des espaces verts.



**4 démarches de broyages** ont été identifiées en région. Toutes sont portées ou soutenues par des collectivités territoriales, notamment celles engagées dans un programme local de prévention des déchets.

| Porteur de projet         | Dép. | Opération                                                                        | Opérateur                                                          | Matériel                                          | Tonnage de broyat réutilisé     |
|---------------------------|------|----------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|---------------------------------|
| EPCI à compétence Déchets | 04   | Prêt d'un broyeur aux communes ou associations locales volontaires               | SYDEVOM 04                                                         | Acquisition de 3 petits broyeurs thermiques       | Quelques dizaines de tonnes     |
|                           | 05   | Prêt d'un broyeur aux communes                                                   | SMITOMGA                                                           | Acquisition d'un broyeur thermique à atelier      | 200 tonnes en 2014              |
|                           | 84   | Broyage et mise à disposition du broyat sur plateforme de dépôt de déchets verts | Communauté de Communes Lubéron Monts de Vaucluse                   | Prestation de broyage sur site par une entreprise | 561 tonnes en 2015              |
|                           | 13   | Service de broyage à domicile pour les particuliers                              | Aix Multi-Services en partenariat avec la Communauté du Pays d'Aix | Acquisition d'un broyeur thermique à atelier      | Opération en cours de démarrage |

### CONTRAINTES IDENTIFIÉES

Les coûts d'investissement, d'entretien du matériel et de formation à l'utilisation sont importants. En cas de prêt notamment, les questions de responsabilité au sujet de la casse ou d'accident corporel doivent faire l'objet d'une convention entre les deux parties.

### RETOUR D'EXPÉRIENCE

> voir fiche  
Service de broyage de proximité de déchets verts municipaux par le SMITOMGA (05)

### OPPORTUNITÉS DE DÉVELOPPEMENT D'INITIATIVES EN RÉGION

Le broyage des résidus de taille est un bon moyen de lutte contre le brûlage dans un contexte régional de :

- ✦ renforcement de l'interdiction du brûlage des déchets verts
- ✦ engorgement des déchèteries et des plateformes de compostage
- ✦ augmentation des coûts liés à la gestion des déchets verts
- ✦ manque de filières dans certains territoires

Air PACA propose des outils pour aider les collectivités à lutter contre le brûlage des déchets verts. [www.lesbonsplanspourlair.org](http://www.lesbonsplanspourlair.org)

Des aides sont proposées par l'ADEME et la Région pour contribuer au financement d'opérations innovantes sur le territoire régional (appel à projets 2016 concernant la prévention des déchets verts, en association avec la DRAAF). [www.paca.ademe.fr](http://www.paca.ademe.fr)

# PRÉVENTION DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

## RÉEMPLOI LOCAL DE PRODUITS ALIMENTAIRES

→ *Détournement de denrées alimentaires dans le secteur agricole, la restauration et la distribution.*



DÉCHETS ALIMENTAIRES



COMMERCE / DISTRIBUTION



RESTAURATION



SECTEUR AGRI-AGRO

**Le panel d'initiatives est particulièrement varié.** Concernant la collecte des pertes de la distribution, seules les banques alimentaires, qui sont les acteurs majeurs au niveau départemental ont été retenues parmi la multiplicité des actions existantes. Les initiatives en secteur agricole et autour de l'alimentation animale sont originales mais encore peu développées et principalement basées sur le bénévolat.

| Type d'initiative              | Opération                                                                                 | Dép.     | Structure                               | En chiffres                              |
|--------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|----------|-----------------------------------------|------------------------------------------|
| Réduction des pertes agricoles | Cueillette sur fruitiers non récoltés par les particuliers                                | 06       | Cueillette solidaire, SCIC Renouer      | 25 t/an                                  |
|                                | Transformation de surproductions agricoles                                                | 13       | Association Boucau                      | 5 t/an                                   |
| Don caritatif                  | Gestion des pertes du Marché d'intérêt national des Arnaux                                | 13       | ANDES - ACI La Banaste de Marianne      | 556 t/an                                 |
|                                | Gestion des pertes du Marché d'intérêt national d'Avignon                                 | 84       | Imagine 84                              | 1 450 t/an                               |
|                                | Collecte et redistribution des pertes de la grande distribution                           | 13       | Banque Alimentaire des Bouches-du-Rhône | 1 052 t/an, 178 structures bénéficiaires |
|                                |                                                                                           | 06       | Banque Alimentaire des Alpes Maritimes  | 990 t/an, 118 structures bénéficiaires   |
|                                |                                                                                           | 04 et 05 | Banque Alimentaire des Alpes du Sud     | 30 structures bénéficiaires              |
|                                |                                                                                           | 83       | Banque Alimentaire du Var               | 518 t/an, 100 structures bénéficiaires   |
|                                |                                                                                           | 84       | Banque Alimentaire du Vaucluse          | /                                        |
| Alimentation animale           | Collecte de pertes alimentaires de la restauration collective pour l'alimentation animale | 13       | Ville de Martigues                      | 10 t/an                                  |

### CONTRAINTES IDENTIFIÉES

Concernant le don alimentaire, les associations caritatives doivent contrôler la qualité des produits pour éviter les denrées non consommables. Il arrive qu'un organisme caritatif refuse un don pour des questions logistiques (incapacité à venir collecter, incapacité à distribuer dans le délai de consommation imparti) ce qui est mal perçu par la distribution.

Malgré des volontés existantes et compte tenu des contraintes réglementaires, pour les utilisations en alimentation animale, il est difficile d'allier les besoins des éleveurs et de la distribution : collectes fréquentes, qualité des denrées, proximité géographique...

### OPPORTUNITÉS DE DÉVELOPPEMENT D'INITIATIVES EN RÉGION

Les moyennes et grandes surfaces sont tenues par la réglementation de valoriser leurs invendus alimentaires, notamment par le don aux associations caritatives qui fait l'objet d'une déduction fiscale.

La réglementation récente, en imposant le tri et la valorisation des biodéchets, incite les producteurs non ménagers, particulièrement la restauration collective et la distribution, à limiter leur production.

Le Ministère de l'Alimentation a mis en ligne une cartographie interactive des associations d'aide alimentaire.

[aidealimentairepna.cartographie.pro](http://aidealimentairepna.cartographie.pro)

Des aides sont proposées par l'ADEME, la Région et la DRAAF pour contribuer au financement d'opérations innovantes sur le territoire régional (appel à projets 2016 concernant la prévention des déchets alimentaires). [www.paca.ademe.fr](http://www.paca.ademe.fr)



# RÉDUCTION DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

➔ Réduction des volumes de déchets alimentaires en restauration collective et en restauration commerciale.



Il existe deux principaux postes de production de déchets en restauration :

- en cuisine : restes de préparation, plats non servis
- en salle : restes de repas

**Les 7 initiatives identifiées** concernent des établissements d'enseignement ou des cuisines centrales, ainsi que des collectivités à destination des restaurateurs de leurs territoires. Les solutions testées sont différentes selon le type de restauration.

De nombreux établissements d'enseignement s'intéressent au gaspillage alimentaire (primaires, collèges, lycées), en développant essentiellement des actions pédagogiques auprès des élèves. Seuls les établissements travaillant sur l'optimisation du service de restauration dans son ensemble ont été retenus.

| Type d'initiative        | Opération                                                                                        | Dép. | Structure                                                  | En chiffres                                         |
|--------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|------|------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| Restauration collective  | Amélioration de la programmation<br>Installation de dispositifs en libre-service                 | 04   | Lycée technique Pierre-Gilles de Gennes de Digne-les-Bains | 26 700 repas/an                                     |
|                          | Adaptation des menus<br>Installation de dispositifs en libre-service<br>Ajustement des grammages | 83   | Lycée Jean Moulin de Draguignan                            | 80 000 repas/an                                     |
|                          | Installation de dispositifs en libre-service<br>Ajustement des grammages                         | 13   | CROUS Aix-Marseille                                        | 12 restaurants universitaires<br>1 100 000 repas/an |
|                          | Adaptation des menus<br>Ajustement des grammages                                                 | 84   | Cuisine centrale de Pertuis                                | 200 000 repas/an                                    |
|                          | Amélioration de la programmation<br>Ajustement des grammages                                     | 05   | Cuisine centrale d'Embrun                                  | 285 000 repas/an<br>8 sites livrés                  |
| Restauration commerciale | Proposition d'un doggy bag aux clients                                                           | 06   | Métropole Nice Côte d'Azur                                 | 75 restaurants test                                 |
|                          | Proposition d'un doggy bag aux clients                                                           | 84   | Grand Avignon                                              | 15 restaurants test                                 |

## CONTRAINTES IDENTIFIÉES

Concernant la restauration commerciale, le coût d'achat des emballages à emporter est important.

En restauration collective, une telle démarche nécessite un changement profond des habitudes de travail et souvent un investissement matériel (ilot de plats, vaisselle) voire un réaménagement du réfectoire. La démarche doit être progressive sur plusieurs années.

## RETOUR D'EXPÉRIENCE

- > voir fiche
- Proposition de doggy-bags à la clientèle de restaurants de Nice et de stations de sports d'hiver (06)

## OPPORTUNITÉS DE DÉVELOPPEMENT D'INITIATIVES EN RÉGION

La réglementation récente, en imposant le tri et la valorisation des biodéchets, incite les producteurs non ménagers, particulièrement la restauration collective et la distribution, à limiter leur production.

La région Provence-Alpes-Côte-d'Azur propose un accompagnement des lycées dans le cadre de la Charte Santé-Alimentation-Manger autrement au lycée dont plusieurs axes sont en lien avec la réduction du gaspillage alimentaire. [www.regionpaca.fr](http://www.regionpaca.fr)

Des aides sont proposées par l'ADEME, la Région et la DRAAF pour contribuer au financement d'opérations innovantes sur le territoire régional (appel à projets 2016 concernant la prévention des déchets alimentaires). [www.paca.ademe.fr](http://www.paca.ademe.fr)

# COMPOSTAGE SUR LE LIEU DE PRODUCTION

## COMPOSTAGE AUTONOME EN ÉTABLISSEMENT

➔ Valorisation sur place et en autonomie de biodéchets issus de la restauration collective ou du commerce de produits frais.



DÉCHETS ALIMENTAIRES



RESTAURATION



COMMERCE / DISTRIBUTION

Près de 100 sites de compostage autonome ont été recensés sur le territoire régional. Plus de la moitié est portés par des EPCI à compétence déchets, essentiellement dans le cadre de programmes locaux de prévention des déchets.

Sur les 57 sites en restauration collective, la majorité se situe dans des établissements d'enseignement (43 sites).

Pour les 44 sites réalisant un suivi, le gisement annuel valorisé représente au total 141 tonnes avec des variations importantes (de 0,3 tonne / an, à 50 tonnes / an).

| Type d'établissement                       | Nombre de sites |
|--------------------------------------------|-----------------|
| Etablissement d'enseignement<br>dont Lycée | 43<br>2         |
| Collège                                    | 13              |
| Ecole                                      | 28              |
| Etablissement de tourisme<br>dont Camping  | 44<br>34        |
| Centre de vacances                         | 10              |
| Etablissement médico-social                | 2               |
| Maison de retraite                         | 2               |
| Restaurant                                 | 6               |
| Commerce                                   | 1               |

### CONTRAINTES IDENTIFIÉES

Sur plus de la moitié des sites, les quantités détournées ne sont pas connues. Il y a cependant une forte volonté des porteurs de projets de mieux maîtriser ces informations, d'autant que cela est imposé par la réglementation.

La pérennité des projets nécessite l'implication de l'ensemble des personnels de l'établissement (direction, technique, administratif...) et peut être compromise par le renouvellement de personnes. Certaines opérations rencontrent l'opposition des personnels techniques car les tâches induites s'ajoutent aux missions premières et impliquent un changement des pratiques.

### RETOUR D'EXPÉRIENCE

> voir fiche  
Compostage autonome au centre médical Fondation Seltzer à Briançon (05)

| Porteur de projet         | Dép. | Structure                                                | Nb de sites |
|---------------------------|------|----------------------------------------------------------|-------------|
| Institution publique      | /    | Conseil régional                                         | 2           |
|                           | 04   | Conseil départemental                                    | 3           |
|                           | 05   | Conseil départemental                                    | 5           |
|                           | 13   | Conseil départemental                                    | 1           |
|                           | 83   | Conseil départemental                                    | 3           |
| EPCI à compétence déchets | 04   | SYDEVOM 04                                               | 4           |
|                           | 05   | SMICTOM Embrunais Savinois                               | 24          |
|                           | 05   | SMITOMGA                                                 | 8           |
|                           | 05   | Communauté de Communes du Briançonnais                   | 5           |
|                           | 06   | UNIVALOM                                                 | 8           |
|                           | 06   | Communauté d'agglomération de Sophia Antipolis           | 2           |
|                           | 13   | Communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne de l'Etoile | 3           |
|                           | 13   | Communauté du Pays d'Aix                                 | 8           |
|                           | 83   | Communauté de Communes du Pays de Fayence                | 2           |
| Commune                   | 04   | Mairie de Forcalquier                                    | 1           |
| Etablissement privé       | 04   | Centre médical Fondation Edith Seltzer                   | 1           |
|                           | 13   | IME Les Chalets                                          | 1           |
| Structure spécialisée     | 04   | Compost'ere                                              | 17          |

### OPPORTUNITÉS DE DÉVELOPPEMENT D'INITIATIVES EN RÉGION

Le développement du compostage en établissement d'enseignement ou de tourisme est une action phare des programmes locaux de prévention des déchets que la réglementation impose à chaque collectivité compétente.

La réglementation récente impose le tri et la valorisation des biodéchets, pour les producteurs non ménagers, particulièrement la restauration collective et la distribution.

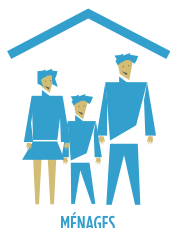
Guide méthodologique du compostage autonome en établissement, ADEME, 2012

[www.ademe.fr/guide-methodologique-compostage-autonome-etablissement](http://www.ademe.fr/guide-methodologique-compostage-autonome-etablissement)



# COMPOSTAGE PARTAGÉ

— ➔ Solution collective de compostage pour des habitants en ensemble immobilier, en village ou sur un quartier.



**Presque 130 sites de compostage partagé** ont été recensés sur le territoire régional. La quasi-totalité des sites est soutenue par des EPCI à compétence déchets, essentiellement dans le cadre de programmes locaux de prévention des déchets. Pour les 41 sites suivis, le gisement annuel valorisé représente au total 101 tonnes (le gisement minimum suivi est de 0,5 tonne / an, le gisement maximum suivi est de 15 tonnes / an).



Aire de compostage partagé en cœur de village

## CONTRAINTES IDENTIFIÉES

Les opérations nécessitent d'être accompagnées et suivies pour fonctionner de manière pérenne. Or cela n'est pas toujours prévu dans les missions des personnels des collectivités.

Pour plus de la moitié des sites, les quantités détournées ne sont pas connues. Il y a cependant une forte volonté des porteurs de projets de mieux maîtriser ces informations, d'autant que cela est imposé par la réglementation.

## RETOUR D'EXPÉRIENCE

- > voir fiche
- Compostage partagé dans le centre ancien du village de Meyrargues (13)

| Porteur de projet         | Dép. | Structure                                                | Nb de sites |
|---------------------------|------|----------------------------------------------------------|-------------|
| EPCI à compétence déchets | 04   | SYDEVOM 04                                               | 1           |
|                           | 05   | SMITOMGA                                                 | 9           |
|                           | 05   | SMICTOM Embrunais Savinois                               | 19          |
|                           | 05   | Communauté de communes du Serrois                        | 1           |
|                           | 05   | Communauté de communes du Laragnais                      | 7           |
|                           | 05   | Communauté de communes du Guillestrois                   | 5           |
|                           | 06   | UNIVALOM                                                 | 9           |
|                           | 06   | Métropole Nice Côte d'Azur                               | 21          |
|                           | 13   | Communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne de l'Etoile | 6           |
|                           | 13   | Communauté du Pays d'Aix                                 | 18          |
|                           | 13   | Marseille Provence Métropole                             | 20          |
|                           | 83   | Communauté de communes Pays de Fayence                   | 2           |
| Commune                   | 04   | Commune de Saint-Geniez                                  | 1           |
|                           | 13   | LOGIREM                                                  | 1           |
|                           | 04   | Compost'ere                                              | 2           |
| Structure spécialisée     | 13   | GERES                                                    | 1           |
|                           | 13   | Centre d'Animation du Vieux Moulin                       | 1           |

## OPPORTUNITÉS DE DÉVELOPPEMENT D'INITIATIVES EN RÉGION

L'accompagnement de sites de compostage partagé est une action phare des programmes locaux de prévention des déchets que la réglementation impose aux collectivités compétentes. Ces opérations permettent en outre d'anticiper les objectifs de la loi sur la transition énergétique concernant l'obligation de proposer à chaque citoyen une solution pour trier à la source les biodéchets d'ici 2025.

Guide méthodologique du compostage partagé, ADEME, 2012

[www.ademe.fr/guide-methodologique-compostage-partage-semi-collectif-compostage-pied-dimmeuble-quartier](http://www.ademe.fr/guide-methodologique-compostage-partage-semi-collectif-compostage-pied-dimmeuble-quartier)

# DISPOSITIF TERRITORIAL DE VALORISATION DES BIODÉCHETS

## COLLECTE ET VALORISATION DE BIODÉCHETS SUR PLATEFORME LOCALE

— — — Valorisation de biodéchets mutualisée sur un seul site pour plusieurs producteurs d'un territoire (restaurants collectifs et commerciaux, commerces alimentaires...).



**6 plateformes locales de compostage** ont été recensées sur le territoire régional. Le tonnage total valorisé par ces opérations s'élève à 110 tonnes de déchets alimentaires. 4 opérations sont portées par des structures spécialisées, 1 par une EPCI et 1 par une municipalité. Toutes ont été mises en œuvre en s'appuyant sur l'expertise de structures spécialisées (étude de faisabilité, budget, dimensionnement...).

| Maitre d'ouvrage                   | Dép. | Localisation de l'opération                         | Technique de valorisation                        | Producteurs collectés | Tonnage annuel valorisé |
|------------------------------------|------|-----------------------------------------------------|--------------------------------------------------|-----------------------|-------------------------|
| Compost'ere                        | 04   | Zone d'activités Saint-Christophe à Digne-les-Bains | Compostage en pavillon                           | 4                     | 20                      |
| Compost'ere                        | 04   | Centre-ville de Digne-les-Bains                     | Compostage en bacs                               | 7                     | 8                       |
| Fédération des foyers ruraux du 13 | 13   | La Roque d'Anthéron                                 | Compostage en bacs et en andain                  | 20                    | 26                      |
| SIVED                              | 83   | Brignoles                                           | Compostage en électro-fermenteur                 | 10                    | 30                      |
| Ville de Hyères                    | 83   | Ile de Porquerolles                                 | Compostage accéléré en bacs avec aération forcée | 13                    | 5                       |
| Association Résilience             | 84   | Apt                                                 | Compostage et lombricompostage en andain         | 5                     | 21                      |

### CONTRAINTES IDENTIFIÉES

Ces initiatives étant multi-partenariales, les temps d'émergence sont longs (plusieurs années).

Après la période de démarrage généralement aidée financièrement, l'équilibre économique est complexe à trouver. En effet, le coût du service n'est pas compétitif comparé au coût d'élimination en décharge ou incinération, ou encore au tarif d'enlèvement par un prestataire privé. L'implication forte de la collectivité, jusqu'au portage de l'opération, est alors un gage de pérennisation.

### OPPORTUNITÉS DE DÉVELOPPEMENT D'INITIATIVES EN RÉGION

Ces opérations permettent d'anticiper les objectifs de la loi sur la transition énergétique concernant l'obligation de proposer à chaque citoyen une solution pour trier à la source les biodéchets d'ici 2025.

De plus, ce type d'initiative est territorialement structurant : projet multi-partenarial, solution mutualisée pour différents types et origines de biodéchets, création d'activité économique locale et d'emploi.



Andain de compostage

## COLLECTE ET COMPOSTAGE À LA FERME

Opérations multi-partenariales de valorisation par compostage sur des exploitations agricoles, valorisant des déchets d'origine agricole, des déchets verts voire des déchets alimentaires des ménages, de la restauration ou de la distribution.



### CONTRAINTES IDENTIFIÉES

Le caractère multi-partenarial des initiatives nécessite de la coordination et implique un temps d'émergence d'au moins une année.

Des déchets alimentaires peuvent être intégrés au projet, proposant ainsi une solution de valorisation locale à la restauration, à la distribution ou encore aux ménages (collecte séparée). Le compost produit est utilisé directement sur l'exploitation.

**2 opérations de compostage à la ferme** ont été recensées sur le territoire régional.

| Maitre d'ouvrage                                 | Dép. | Types de biodéchets valorisés                                                                            | En chiffre |
|--------------------------------------------------|------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Communauté de communes de Haute Provence         | 04   | Déchets verts des services techniques<br>Déchets verts des particuliers<br>Déchets verts des entreprises | 200 t / an |
| Organisation de producteurs<br>Le Mas Saint Paul | 13   | Sous-produits agricoles (écart de tri de fruits, litière équine)<br>Déchets verts des entreprises        | 800 t / an |

Le très faible nombre d'initiatives en région peut s'expliquer par plusieurs facteurs :

- ★ les exploitations disposent de gisements conséquents de matière organique et acceptent difficilement des biodéchets dont la qualité n'est pas garantie, notamment si leur quantité reste marginale.
- ★ la difficulté d'organiser des partenariats entre exploitations agricoles et collectivités.
- ★ les tonnages traités atteignent souvent les seuils de classement des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), ce qui représente une contrainte en termes d'aménagement et de suivi pour les exploitants.
- ★ ce type d'opération n'est pas identifié comme de la gestion de proximité des biodéchets par les agriculteurs ou les conseillers des organismes agricoles.

### OPPORTUNITÉS DE DÉVELOPPEMENT D'INITIATIVES EN RÉGION

Le travail concerté avec les agriculteurs sur le compostage à la ferme permet d'anticiper les objectifs de la loi sur la transition énergétique concernant l'obligation de proposer à chaque citoyen une solution pour trier à la source les biodéchets d'ici 2025.

De plus, ce type d'initiative est territorialement structurant : projet multi-partenarial, solution mutualisée pour différents types et origines de biodéchets, création d'activité locale et d'emploi.



Digesteurs d'une unité de méthanisation

## MÉTHANISATION À LA FERME

— ➔ Valorisation par méthanisation sur des exploitations agricoles.



La vocation première est de valoriser des effluents d'élevage, des sous-produits agricoles et agro-alimentaires, mais le gisement peut être complété par des déchets alimentaires et des tontes (les déchets verts ligneux étant inadaptés à ce traitement). Le digestat produit sera utilisé pour les cultures, avec un plan d'épandage car il reste un déchet. Le biogaz peut être soit injecté sur le réseau de distribution de gaz, mais peut servir aussi à produire de la chaleur pour un usage local (bâtiments agricoles par exemple), ou bien de l'électricité.

**Il n'existe qu'une seule opération de méthanisation à la ferme** sur la région ; deux autres sont en cours d'étude ou de construction.

### CONTRAINTES IDENTIFIÉES

**Le montage de projet de méthanisation nécessite une à plusieurs années et les investissements nécessaires sont lourds.**

### OPPORTUNITÉS DE DÉVELOPPEMENT D'INITIATIVES EN RÉGION

La réflexion concertée avec les exploitants agricoles pour mutualiser le fonctionnement d'une unité de méthanisation peut permettre de traiter des biodéchets de particuliers ou de « gros producteurs ». Un tel dispositif territorial permet d'anticiper les objectifs de la loi de transition énergétique concernant l'obligation de proposer à chaque citoyen une solution pour trier à la source les biodéchets d'ici 2025. Ce type d'initiative est territorialement structurant : projet multi-partenarial, solution mutualisée pour différents types et origines de biodéchets, création d'activité locale et d'emploi.

Avec le soutien de l'ADEME et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le GERES assure une mission de renforcement de la filière biogaz par l'information et l'accompagnement des porteurs de projets. [www.metha-paca.fr](http://www.metha-paca.fr)

| Maitre d'ouvrage        | Dép. | Types de biodéchets valorisés                                                                    | En chiffre                           |
|-------------------------|------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|
| GAEC Les Balcons de Gap | 05   | <b>Sous-produits agricoles</b>                                                                   | <b>6 000 t/an</b>                    |
|                         |      | dont<br>fumier du GAEC<br>fumier d'une exploitation voisine<br>résidu d'une coopérative agricole | 3 000 t/an<br>2 500 t/an<br>500 t/an |
|                         |      | <b>Autres :</b> tontes et résidus de décantation d'huiles alimentaires usagées                   | <b>100 t/an</b>                      |



## CONCLUSIONS

| Type d'opérations                           | Nombre d'opérations recensées | Tonnage concernés                             |
|---------------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------------------|
| Réduction de la production de déchets verts | 155                           | Non connu                                     |
| Broyage de proximité des déchets verts      | 4                             | 761 t/an (représentant 50 % des opérations)   |
| Réemploi local de produits alimentaires     | 10                            | 4 606 t/an (représentant 80 % des opérations) |
| Réduction du gaspillage alimentaire         | 7                             | Non connu                                     |
| Compostage autonome en établissement        | 30 (98 sites)                 | 141 t/an (représentant 57 % des opérations)   |
| Compostage partagé                          | 19 (127 sites)                | 101 t/an (représentant 42 % des opérations)   |
| Compostage sur plateforme locale            | 6                             | 110 t/an                                      |
| Compostage à la ferme                       | 2                             | 1 000 t/an                                    |
| Méthanisation à la ferme                    | 1                             | 6 100 t/an                                    |

Il est particulièrement difficile d'évaluer les flux de biodéchets valorisés (ou évités) par les opérations de gestion de proximité pour les raisons suivantes :

- ✱ suivis quantitatifs hétéroclites et parfois approximatifs,
- ✱ connaissance incomplète des opérations, associée à leur évolution parfois rapide dans le temps (émergence, déclin),
- ✱ prépondérance quantitative des flux de biodéchets de quelques opérations de grande envergure, comme les dons des Marchés d'Intérêt National, d'environ 2 000t/an de fruits et légumes invendus,
- ✱ pérennisation disparate des opérations.

Concernant les déchets alimentaires triés à la source, l'essentiel de la valorisation est assurée par les dispositifs de proximité. Un très faible nombre d'installations industrielles de compostage régionales acceptent aujourd'hui les déchets alimentaires de gros producteurs.

Enfin, avec l'interdiction de brûlage à l'air libre (circulaire ministérielle du 18 novembre 2011), la récupération des déchets verts s'est accrue et les filières classiques collectives sont insuffisantes pour gérer l'ensemble du gisement. En effet, la plupart des déchèteries et certaines plateformes de compostage sont saturées ou, dans certains secteurs géographiques, inexistantes. D'autre part, de nombreuses communes rurales autorisent toujours des périodes de brûlage.

Chiffres de l'Observatoire régional des déchets :

- ✱ 263 000 t/an déchets verts collectés en déchèterie ou en porte à porte dans 136 collectivités
- ✱ 330 000 t/an de déchets verts compostés dans 35 installations

Les opérations de gestion de proximité recensées en région (en dehors de la récupération sur les Marchés d'Intérêt National) permettent de valoriser :

**1 500 t/an de biodéchets**  
dont plus de  
**2/3 de déchets verts**

## Un manque d'informations

On constate que les producteurs de déchets sont insuffisamment informés, aussi bien sur les aspects réglementaires que techniques qui évoluent rapidement (exigences sanitaires, innovation dans les matériels, évolution des dispositifs de tarification...).

Certains préjugés ou interprétations erronées de la réglementation peuvent être un frein au développement de dispositifs, tels que :

- ✱ le cadre réglementaire et sanitaire de la récupération et du don des produits alimentaires,
- ✱ les recommandations nutritionnelles,
- ✱ l'utilisation du compost,
- ✱ le contexte d'application du séchage ou de la méthanisation des déchets.

## Une approche « prévention » à développer

La plupart des intervenants raisonnent en termes de traitement ou de valorisation. La réduction à la source est encore souvent oubliée ou considérée comme négligeable.

# LES DOCUMENTS D'INFORMATION ASSOCIÉS À L'ÉTUDE

Liste de ressources  
méthodologiques,  
techniques et pédagogiques



Gestion de proximité  
des biodéchets - Données clés  
et éléments d'aide à la décision



Techniques et matériels  
du compostage de proximité



Service externalisé  
de compostage de proximité



Gestion des déchets  
alimentaires - Que faire avec  
les sous-produits animaux ?



## Quelques opérations exemplaires en région

Une sélection restreinte d'initiatives régionales, pour lesquelles les informations collectées sont les plus exhaustives, permet d'illustrer certaines solutions de gestion de proximité. Ce choix ne représente pas la richesse et la diversité des actions développées actuellement en région.



Gestion différenciée des  
espaces verts municipaux  
de Château-Arnoux-  
Saint-Auban (04)



Prêt d'un broyeur de  
déchets verts aux  
communes adhérentes  
du SMITOMGA (05)



Proposition de doggy-bags  
à la clientèle de restaurants  
de Nice et de stations de  
sports d'hiver (06)



Compostage autonome  
au centre médical  
Fondation Seltzer  
à Briançon (05)



Compostage partagé  
dans le centre ancien  
du village de  
Meyrargues (13)



**Document réalisé dans le cadre de l'étude régionale de la gestion de proximité des biodéchets par les associations GERES et GESPER.**

Avec le soutien de l'ADEME Direction régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

**Rédaction :**

GERES : Cyrielle Gomes-Leal, Alexia Hébraud  
GESPER : Marco Rosso, Fanny Lorgeron

**Conception graphique et réalisation :**

Loïc Beillet le Béhérec – [contact@loicbeillet.com](mailto:contact@loicbeillet.com)

**Impression :**

Orsi Impression, papier 100% recyclé certifié FSC, 200 exemplaires



# ALLER PLUS LOIN

## SE RENSEIGNER SUR LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT EXISTANTS

Les structures suivantes peuvent apporter un conseil en matière de gestion des biodéchets, voire un soutien financier des initiatives.

### Institutions publiques

**ADEME Direction régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur** - [www.paca.ademe.fr](http://www.paca.ademe.fr)

Bernard VIGNE - [bernard.vigne@ademe.fr](mailto:bernard.vigne@ademe.fr) - Standard ADEME : 04 91 32 84 00

**Région Provence-Alpes-Côte d'Azur** - [www.regionpaca.fr](http://www.regionpaca.fr)

Yannick KNOPPERS - [yknoppers@regionpaca.fr](mailto:yknoppers@regionpaca.fr) - Standard Région : 04 91 57 50 57

**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Provence-Alpes-Côte d'Azur** [draaf.paca.agriculture.gouv.fr](http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr)

Hélène PORTAL - 04 13 59 36 53 - [helene.portal@agriculture.gouv.fr](mailto:helene.portal@agriculture.gouv.fr)

### Conseils départementaux

Conseil départemental  
des Alpes de Haute Provence  
[www.mondepartement04.fr](http://www.mondepartement04.fr)

Conseil départemental  
des Hautes Alpes  
[www.hautes-alpes.fr](http://www.hautes-alpes.fr)

Conseil départemental  
des Alpes Maritimes  
[www.departement06.fr](http://www.departement06.fr)

Conseil départemental  
des Bouches-du-Rhône  
[www.cg13.fr](http://www.cg13.fr)

Conseil départemental  
du Var  
[www.var.fr](http://www.var.fr)

Conseil départemental  
du Vaucluse  
[www.vaucluse.fr](http://www.vaucluse.fr)

### Collectivités territoriales

Contactez votre collectivité compétente pour la gestion des déchets : syndicat de collecte et traitement, communauté urbaine, communauté d'agglomération, communauté de communes ou commune.

### Chambres consulaires

Chambres de commerce  
et d'industrie  
[www.paca.cci.fr](http://www.paca.cci.fr)

Chambres des métiers  
et de l'artisanat  
[www.cmar-paca.fr](http://www.cmar-paca.fr)

Chambres d'agriculture  
[www.paca.chambres-agriculture.fr](http://www.paca.chambres-agriculture.fr)

### Organisations professionnelles

CRITT Agroalimentaire : [critt-iaa-paca.com](http://critt-iaa-paca.com)

UNEP délégation méditerranée - Union des entreprises du paysage : [www.lesentreprisesdupaysage.fr](http://www.lesentreprisesdupaysage.fr)

PERIFEM - Association technique du commerce et de la distribution : [www.perifem.com](http://www.perifem.com)

FCD - Fédération des entreprises du commerce et de la distribution : [www.fcd.fr](http://www.fcd.fr)

UMIH - Union des métiers et des industries de l'hôtellerie : [www.umih.fr](http://www.umih.fr)

Restau'Co - Réseau de la restauration collective en gestion directe : [restauco.fr](http://restauco.fr)

## DONNER DES INVENDUS ALIMENTAIRES

Trouver les associations de l'aide alimentaire proches de chez vous sur : [aidealimentairepna.cartographie.pro](http://aidealimentairepna.cartographie.pro)

## CONTACTER L'ÉQUIPE PROJET

### GERES

Groupe Energies Renouvelables, Environnement et Solidarités  
2, cours Foch - 13400 Aubagne  
T. 04 42 18 55 88 - [contact@geres.eu](mailto:contact@geres.eu)

### GESPER

Écogestion Déchets, Eau, Énergie  
6 rue Lavoisier - ZI Saint-Christophe 04000 Digne-les-Bains  
T. 04 92 34 33 54 - [contact@gespere.eu](mailto:contact@gespere.eu)